

Espoir pour la scolarisation des migrants

Le cabinet de J. Milquet est conscient du problème arlonais et annonce des évolutions. La Ville d'Arlon attend des précisions et des chiffres.

• **Christian VAN HERCK**

Dans notre dernière édition, nous avons évoqué les inquiétudes arlonaises pour la scolarisation des enfants des demandeurs d'asile du camp de Stockem. La semaine dernière, la ministre de l'Enseignement du gouvernement Wallonie-Bruxelles, Joëlle Milquet, avait répondu très parcimonieusement à la demande de la Ville d'Arlon d'obtenir des moyens supplémentaires. Elle n'avait accordé qu'un seul dispositif d'aide à la scolarisation des primo-arrivants (Daspa), aussi appelé « classe passerelle », comprenant un seul enseignant. Pour accueillir cent cinquante enfants supplémentaires en plein milieu de l'année scolaire, l'échevin de l'Enseignement de la Ville d'Arlon, Jean-Marie Triffaux, estimait de son côté qu'un minimum de deux Daspa, comprenant un total de quatre enseignants, était absolument nécessaire pour orga-

niser un enseignement et une gestion administrative corrects. Il avait réuni en urgence, vendredi dernier, directions et pouvoirs organisateurs des vingt écoles du chef-lieu, représentant les différents réseaux. Ces derniers ont envoyé dans la foulée un courrier à la ministre pour lui faire part de leur incompréhension devant le peu de moyens alloués.

La ministre est consciente du problème

Contacté hier, le cabinet de la ministre a réagi et nous a assuré être conscient de la problématique : « *Le gouvernement wallon a ouvert six nouveaux Daspa en date du 3 février 2016, à Arlon, Mouscron, Spa, Sugny (Vresse-sur-Semois), Oignies*

(Aiseau-Prezles) et Jalhay. L'administration a reçu une demande pour ouvrir deux Daspa pour le centre d'accueil d'Arlon. Cependant, le décret ne permet d'octroyer qu'un seul Daspa pour un même centre d'accueil. Nous allons changer le décret afin de pouvoir remédier à ce problème. En attendant, des contacts ont été établis avec la Ville d'Arlon, afin de trouver des solutions rapidement. Une des solutions trouvées est que la Ville d'Arlon introduise une demande de périodes supplémentaires, conformément à l'article 12 du même décret. Une demande a été reçue le vendredi 5 février 2016 afin de pouvoir obtenir un

supplément d'enseignants, sous forme de périodes supplémentaires. Elle est en cours de traitement. »

Le cabinet de la ministre rappelle que dix-huit Daspa supplémentaires ont été organisés, ce qui représente au total environ cinquante temps plein supplémentaires. Au total, quatre-vingt-deux Daspa sont ouverts actuellement (contre soixante-quatre en 2014-2015).

Cette réponse laisse à penser que les demandes arlonaises ne resteront pas lettre morte. La

réaction de l'échevin Jean-Marie Triffaux se veut cependant prudente : « *Nous n'avons reçu aucune réponse et j'attends de voir si l'ouverture que laisse entendre ce communiqué, correspondra réellement à nos besoins. Quatre enseignants pour cent cinquante élèves, c'est vraiment le strict minimum.* »

Il faut espérer que la logique prévaudra et que le décret limitant à un seul, le Daspa accordé par centre d'accueil, soit rapidement revu. Les six Daspa accordés le 3 février concernent des centres accueillant un total de 3 390 migrants, dont près de 30 % à Arlon et... 4 % à Oignies. Cela signifie que si rien n'évoque, un instituteur devra dispenser ses cours à cent cinquante élèves dans le chef-lieu, quand un autre, dans un petit centre, pourra faire le même travail dans une classe de vingt enfants. ■

Herbeumont gère le problème sans souci

La bourgmestre d'Herbeumont, Catherine Mathelin, a connu les mêmes soucis que ceux qui se posent aujourd'hui à Arlon : « *En février 2011, ma petite commune de 1 560 habitants (le village d'Herbeumont en compte 580) a dû gérer l'arrivée de 466 demandeurs d'asile. Cette situation a engendré beaucoup d'adaptation, au niveau de la scolarisation, mais aussi dans toute sorte d'autres secteurs. Cinq plus tard, je peux affirmer que cela se passe bien.* »

La bourgmestre a aujourd'hui le recul nécessaire pour rassurer ses collègues du chef-lieu. « *Lors de leur arrivée, nous avons terminé l'année scolaire avec les moyens du bord, puis les choses se sont mises en place. Nous avons en moyenne une petite cinquantaine d'enfants supplémentaires à scolariser en maternelle et en primaire. Nous bénéficions d'un Daspa et nous avons pu doubler un poste en maternelle, puis-*

que les enfants des demandeurs d'asile compte pour un et demi. »

L'expérience d'Herbeumont est de bon augure et rassurante pour les Communes qui sont ou seront confrontées au même problème. « *Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur une ancienne enseignante qui s'est bénévolement mise à notre disposition pour adapter une situation qui évolue chaque jour.* » ■ **CVH**